

## Conseil Départemental : Des situations alarmantes



Conseil Départemental : Des situations alarmantes

Vendredi 23 mai au Conseil Départemental s'est tenue une réunion de la commission permanente sous la présidence de Philippe Dupouy. Lequel en ouverture de la session et des projets de délibérations aborda quelques situations alarmantes qui « touchent nos concitoyens et certaines de nos institutions ». Il s'agit pour Philippe Dupouy de dénoncer la situation effrayante dans lequel se trouve le pays avec ses répercussions directes sur les territoires, les conditions de vie des habitants, sur la qualité des services publics « quand ce n'est pas leur existence même qui est remise en question ».

A commencer par les menaces qui pèsent sur la ligne ferroviaire Auch-Toulouse empruntée par 10 000 personnes au quotidien. « Une ligne essentielle au développement et au désenclavement du Gers » où se profile la possibilité de fermeture de la ligne si la Région et l'État ne trouvent pas un accord sur le financement des travaux d'entretien nécessaires à son bon fonctionnement. « Je ne peux que me placer aux côtés de la Présidente de Région qui dénonce d'une part le désengagement de l'État et d'autre part l'augmentation des charges qu'il fait peser sur les collectivités », souligne le président du Conseil Départemental.

La seconde crise majeure concerne une autre compétence de l'État, celle de la santé à l'exemple de l'Établissement Public de santé de Lomagne qui depuis de nombreux mois connaît une crise financière sans précédent. Il en va de même pour les services hospitaliers, de la psychiatrie au Centre hospitalier et à l'hôpital général. En conclusion, « en clair, après plusieurs mois d'alerte et des statistiques nationales probantes, le Gouvernement joue la carte de la procrastination », résume Philippe Dupouy.

Jean-Pierre Cot, vice-président, intervenait par deux fois tout d'abord sur l'agriculture « l'un des fondements de notre identité, de notre mode de vie et de notre économie locale ». Il affirme que « nous répondons présents face aux défis actuels et futurs : l'installation, la transmission, l'adaptation climatique, les attentes sociétales [...], c'est par là que se joue l'avenir de notre ruralité ».

Puis **Jean-Pierre Cot**, président de la commission Infrastructures, ingénierie territoriale et nouvelles mobilités, rappelle que le Département depuis plusieurs années est engagé avec différents partenaires à une gestion préventive des phénomènes climatiques en particulier les pluies intenses et le risque de coulées de boue qui rendent les routes vulnérables. Près de 800 000 euros ont été nécessaires après les intempéries et dégâts du printemps 2023. « Pour cela nous avons engagé, dès 2024, une démarche sur le territoire de Bastides de Lomagne pour travailler les causes : l'érosion, le ruissellement, l'organisation des parcelles agricole, le rôle des haies, la structure même des sols », avance Jean-Pierre Cot.



A noter parmi les interventions celle de **Vincent Gouanelle** qui s'insurge sur les nombreux remaniements sur la proposition de loi Duplomb. « En particulier en ce qui concerne la construction et l'aménagement des retenues d'eau pour les besoins de l'irrigation des cultures. Notamment une poignée de khmers verts ont décidé de faire crever, et je ppèse mes mots, l'agriculture française au nom d'une idéologie mortifère et purement citadine, d'assoiffer littéralement une profession et une culture toute entière et donc des territoires tout entiers ».